



L'ACTU DES 11EMES ASSISES NATIONALES DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

« *Énergie climat : les territoires en route vers les objectifs de 2020... Comment faire en 10 ans ?* »

-Les 26, 27 et 28 janvier 2010 au Palais des Congrès de Dunkerque-

IL A DIT



Gérard MAGNIN,
Délégué général
d'Énergie-cités :

« **Dans 20 à 30 ans, les villes attractives seront celles qui auront inscrit leurs projets dans une perspective de réduction significative des consommations énergétiques et d'une forte couverture des besoins par des énergies renouvelables** »

Source : La Gazette des Communes
(9 novembre 2009)

L'INTERVIEW

Per **HOLMSTRÖM, Ministre Plénipotentiaire de l'Ambassade de Suède à Paris**

En Suède, qui est concerné par la taxe carbone ?

La taxe carbone est perçue sur le contenu en CO₂ des produits fossiles. Les deux domaines les plus visés sont les carburants et les produits de chauffage et ce sont les « ménages » qui sont touchés en premier lieu. Les secteurs industriels, sujets à la concurrence et à la fuite de carbone, ont des taux réduits (dans l'European Trading System – régime des quotas d'émission de GES-, le taux est de 15 % et hors ETS, de 21 %).

La taxe a été mise en place en 1991, quels sont les résultats aujourd'hui ?

En Suède, nous observons en 2006 une diminution totale des émissions de CO₂ de 9 % par rapport à 1990. Les estimations qui ont été faites indiquent que les émissions auraient été plus fortes de 20 % sans aucune taxe carbone. Le domaine où les effets sont les plus marquants est celui du chauffage, suivi par les carburants, où nous avons vu un développement fort de biocarburants.

Comment la taxe a-t-elle été perçue par les Suédois lors de la mise en place du dispositif ?

La taxe carbone a été introduite simultanément avec une grande réforme de la fiscalité, dans laquelle les impôts sur le travail ont été sensiblement diminués. La pédagogie a ainsi pu être faite. Le niveau de la taxe a aussi été augmenté de façon progressive. En 1991, elle était de 27 € la tonne, aujourd'hui de 108 €. Les Suédois ont en général une vue positive sur une fiscalité plus verte.

Intervention le Jeudi 28 Janvier de 11h30 à 12h00

ZOOM SUR... NANTES MÉTROPOLE

Première ville à avoir réintroduit le tramway en France, Nantes dispose aujourd'hui de trois lignes de tramway et d'une ligne de BusWay, à côté des 71 lignes d'autobus desservant l'agglomération, de vélos en libre-service et d'un service d'auto-partage, autant de modes de déplacements alternatifs à la voiture offerts aux nantais. C'est sans compter sur les nombreuses pistes cyclables et zones piétonnières. Le nouveau Plan de Déplacement Urbain pour les dix prochaines années se concentrera sur l'articulation entre aménagement du territoire et déplacements, ainsi que sur les passerelles indispensables à créer entre tous ces modes. « *Nous allons organiser la ville des courtes distances et valoriser les déplacements doux. Nous voulons développer un bouquet de services urbains performants et simples, liés entre eux, pour faciliter les déplacements des habitants, afin que la voiture ne soit qu'un mode parmi d'autres dont l'usage est raisonné* » souligne Éric CHEVALIER, Directeur général déplacements de Nantes Métropole qui interviendra **le 27 janvier à 14h dans l'atelier « Quelles politiques de mobilité pour des quartiers et des villes « basse consommation ? » »**.

AVANT-GOÛT



Baptisée "La Maison 3d", ce centre pédagogique, situé à Petite-Synthe, a pour vocation de sensibiliser tous les publics aux enjeux planétaires du développement durable et d'aider chacun à mener des actions individuelles pour adopter un comportement responsable.

Visite 4 : Mardi 26 Janvier de 14h30 à 17h30

FOCUS SUR ... La 6^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables

Mieux comprendre comment le développement durable local peut offrir des opportunités pour surmonter la crise économique, sociale et environnementale, tel est l'objectif de la 6^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables. Après le succès des conférences précédentes, plus de 1 500 personnalités sont attendues à l'occasion de la plus grande conférence européenne dédiée au développement durable local. Organisé à Dunkerque par la CUD et la Campagne Européenne des Villes Durables, l'événement offrira aux participants la possibilité de discuter en groupes restreints, dans l'Agora. Différents débats et plénières sont prévus durant trois jours, du 19 au 21 Mai 2010, pour permettre également d'évaluer et de faire avancer les progrès et les réussites des autorités locales européennes dans le domaine du développement durable.

www.dunkerque2010.org



RENDEZ-VOUS LES 26, 27 ET 28 JANVIER 2010 POUR RETROUVER CES INITIATIVES ET CES INTERVENANTS et sur

www.assises-energie.net

Contacts presse :

Cabinet ALQUIER

Dorothee VILLEZ

Tel : 03 20 206 274

Mèl : dvillez@cabinet-alquier.fr

Blandine DEVULDER

Tel : 03 20 206 273

Mèl : b.devulder@cabinet-alquier.fr